

MaVille

Campus France vous souhaite la bienvenue et vous propose quelques informations pratiques pour faciliter votre séjour à Troyes.

BIENVENUE À TROYES



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



 POUR VOUS
 ACCUEILLIR /

Il existe différents dispositifs et services pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches à votre arrivée :

Trouvez les services d'accueil à Troyes :
www.campusfrance.org/Troyes

- ◆ Maison des Étudiants (MDE) : Campus des Comtes de Champagne – 6 rue de la Petite Courtine – 10000 Troyes – Bus 6 et 21 – Arrêt : Chartreux – 03 25 81 78 10 – mde@ville-troyes.fr
www.ville-troyes.fr/101-la-maison-des-etudiants.htm

Dans toutes les Universités et Écoles, deux services sont là pour vous accueillir :

Le Service des Relations Internationales :
bureau d'accueil et d'orientation

Le Service de la scolarité :
bureau des inscriptions et démarches administratives

Pensez aussi à consulter le site etudiant.gouv.fr

 POUR TROUVER
UN LOGEMENT /

POUR QUELQUES JOURS :


- ◆ Auberge de Jeunesse Troyes-Rosières :
chemin Sainte Scholastique
10430 Rosières
troyes-rosieres@hifrance.org
03 25 82 00 65
gare de Troyes à 5 km
Bus lignes 6 et 8
station Liberté
www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/troyes-rosieres.html
- ◆ Hôtels, résidences hôtelières, logements meublés et chambres d'hôtes :
www.tourisme-troyes.com/sejourner/se-loger

POUR UNE LONGUE PÉRIODE :


- ◆ **Le CROUS** – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires : MDE
6 rue de la Petite Courtine – 10000 Troyes
www.crous-reims.fr/service/mde-de-troyes
03 25 40 06 24 – antenne-troyes@crous-reims.fr

 POUR SE
DÉPLACER

Les transports en commun à Troyes et dans sa périphérie :

 Le réseau de bus des Transports en Commun de l'Agglomération Troyenne :
www.tcat.fr

 Les Trains Express Régionaux :
www.ter.sncf.com/champagne-ardenne

 Le covoiturage :
covoiturage.grand-troyes.fr

Plus de solutions logement (chez le particulier, logement intergénérationnel, colocation) sur le site de Campus France : www.campusfrance/logement.org

◆ **Demandez LA CLE !** Vous avez besoin d'un garant ? La Caution Locative Étudiante, garantie de l'État, facilite l'accès au logement des étudiants sans garant personnel www.lokaviz.fr

◆ **La CAF** (Caisse des Allocations Familiales) vous propose d'évaluer votre droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) 0810 29 29 29 – www.caf.fr

◆ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**, contactez le Service Social du Crous ou rapprochez-vous du bureau de la vie étudiante de votre établissement.

◆ **L'assurance habitation** : la garantie risques locatifs est une obligation. Le contrat d'assurance habitation peut être effectué auprès de votre banque ou d'un assureur privé et une souscription en ligne est souvent possible : www.mgel.fr/assurances – <http://www.lmde.fr>
www.assistance-etudiants.com
www.assurances-etudiants.com



€ LE COMPTE BANCAIRE /

Si vous séjournez en France plus de 3 mois, il est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire. Vous disposez d'un large choix de banques et de banques en ligne.

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE EST UN DROIT :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

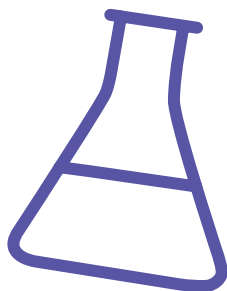
📄 LE TITRE DE SÉJOUR /

- ◆ Renseignez-vous auprès de la Maison des Étudiants (MDE), pour bénéficier d'une aide dans vos démarches.
- ◆ **L'OFII** (Office français de l'Immigration et de l'intégration) www.ofii.fr
26-28 rue Buirette – 51100 Reims
- ◆ Vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS, vous devez le valider auprès de l'OFII dans les 3 mois qui suivent le jour de votre arrivée en France.
- ◆ Étudiants Algériens, vous devez effectuer une première demande de titre de séjour directement auprès des services de la Préfecture.
- ◆ Le renouvellement du titre de séjour : la demande de renouvellement doit se faire dans les 2 mois qui précèdent l'expiration de votre titre de séjour.

Renseignez-vous au guichet ou sur le site internet de votre préfecture : <http://10.accueil-etrangers.gouv.fr>
2 rue Pierre Labonde – 10000 Troyes – Bus lignes 7, 8 et 9 – station Préfecture – Accueil du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 – vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 – 03 25 42 35 00, du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00

Pour en savoir plus sur vos droits et obligations rendez-vous sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110



📄 L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE /

Vous avez une lettre de préinscription, attention cela ne veut pas dire que vous êtes inscrit ! Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de votre établissement dès votre arrivée.

- ◆ Boursiers du Gouvernement Français, vous êtes exonérés du paiement des droits d'inscription à l'université ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.
- ◆ Boursiers du Gouvernement Français de plus de 28 ans gérés par Campus France, vous êtes automatiquement affiliés à l'Assurance Campus France comprenant la responsabilité civile.

🏥 L'ASSURANCE MALADIE ET LES SOINS MÉDICAUX /

L'affiliation à une assurance maladie est obligatoire. Vous trouverez toutes les informations utiles à ce sujet sur : www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante

- ◆ **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)** Maison des Étudiants – 6 rue de la petite Courtine 10000 Troyes – Entrée à l'arrière du bâtiment 03 25 80 80 50
Consultations gratuites. Conseils personnalisés, questions de santé, une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales est présente pour vous aider à mener vos études dans les meilleures conditions possibles.

📖 COURS DE LANGUE /

Centres de Français Langue étrangère (FLE) et universités proposent des cours de français pour tous niveaux tout au long de l'année.

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux : www.coursdete.campusfrance.org

👥 VIE SOCIALE & CULTURELLE /

Vous trouverez de nombreuses activités à tarif réduit pour les étudiants dans votre ville ou dans votre établissement. Voici quelques exemples :

- ◆ **Associations :**
Événements culturels et sportifs ou encore actions engagées. Il existe de nombreuses associations étudiantes : www.animafac.net
www.letudiant.fr
- **L'association ESN** propose de nombreuses activités pour les étudiants internationaux : Welcome Days, Cafés des langues, visites culturelles, soirées : www.facebook.com/EsnTroyes/
- **La Fédération des Étudiants Troyens, et sa radio Campus 3- FET** : www.campus3.fr
- ◆ **Maison Des Étudiants :**
6 rue de la petite Courtine
10000 Troyes
contact@campus3.fr
Erasmus Student Network : retrouvez les événements organisés par ESN Troyes : fr-fr.facebook.com/EsnTroyes
- ◆ **Emploi et stage :**
Point Information Jeunesse de Troyes – Espace de la Porte Saint Jacques – 2 place de Soëst – 10000 TROYES
03 25 42 20 00
bij@ville-troyes.fr
www.ville-troyes.fr/87-le-bij.htm
- **Le Centre Régional d'Information Jeunesse CRIJ** : jeunes-ca.fr
- **Et aussi sur les sites :**
www.jobaviz.fr
www.letudiant.fr
www.cidj.com
- ◆ **Culture :**
La ville de Troyes vous propose de nombreuses activités : théâtre, musées, cinéma, prenez le temps de vous renseigner : <http://www.ville-troyes.fr>

- **Office du Tourisme :**
www.tourisme-troyes.com

- ◆ **Sport et loisirs :**
Écoles et Universités peuvent vous proposer un accès privilégié à plusieurs activités sportives. Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) : suapstroyes.blogspot.fr
La ville de Troyes met à votre disposition de nombreux équipements à vocation sportive, éducative et de loisirs : www.sport-troyes.com
- ◆ **Les principaux événements annuels :**
- SEPTEMBRE :
Les journées du Patrimoine
www.journeesdupatrimoine.fr
- MARS :
La semaine de la Francophonie
www.education.gouv.fr/fr/francophonie
- MAI :
La Nuit Européenne des Musées
www.nuitdesmusees.fr
- JUIN :
La Fête de la Musique



Échangez avec des étudiants ayant le même parcours que vous. Participez à des groupes de discussions thématiques. Profitez de sorties culturelles dès votre arrivée en France. Consultez des offres d'emploi et de stages.

RÉSEAUX SOCIAUX

◆◆ FRANCE ALUMNI.fr



N° D'URGENCE

- SAMU : 15***
Service d'aide médicale urgente.
 - Police secours : 17***
Violences, vol, cambriolage.
 - Pompiers : 18***
Incendie, fuite de gaz, dégâts des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.
 - Centre antipoison : 03 83 22 50 50**
Intoxication alimentaire, médicamenteuse, chimique (pouvant être causé par un gaz) ou naturelle (pouvant être causée par une plante ou un animal)...
 - Urgence européenne : 112***
Situation nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Disponible gratuitement partout dans l'Union européenne depuis un téléphone fixe ou un téléphone portable.
- Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux.**
* numéros gratuits